



Bulletin Municipal

MAI 2023 N°6

Réjouissons nous ! Voilà un printemps bien prometteur, porteur enfin de bonnes nouvelles, qui s'ouvre sur des perspectives plus joyeuses que ce que nous avons traversé tant bien que mal ces dernières années.

Après un hiver marqué surtout par la quasi absence de neige, le printemps a fini par pointer un nez quelque peu rougi par le froid et nous apporter, après une longue période sans pluie, enfin quelques orages venus abreuver la végétation assoiffée, donc tout n'est pas perdu pour une belle saison de fourrage !

Un hiver en demi teintes donc, où certaines festivités ont eu lieu, un peu à l'étroit dans la salle de la Méouge, où l'ancien gérant a quitté le village « à la cloche de bois » pour une destination plus exotique, laissant à la mairie une ardoise dont nos finances se seraient bien passées... Enfin, après des recherches ardues et un choix difficile parmi les candidats à la reprise de cette auberge, un couple sympathique, Patricia et David, a été retenu. Ce lieu de vie, rafraîchi du haut en bas, accueille déjà depuis

deux mois, habitants du village mais aussi de la vallée, touristes, marcheurs et motards, leur offrant diversité de plats, prix modérés et surtout, chaleur de l'accueil... et nous en avons grand besoin !

La grande salle du restaurant, rebaptisée « Salle Chanteduc », sera désormais utilisée autant que de besoin par mairie, habitants ou auberge pour leurs animations futures. En résumé, l'auberge retrouve convivialité et bonne humeur ; que cet aimable couple en soit chaleureusement remercié !

Avec l'arrivée des beaux jours, quelques travaux sont prévus :

- ♦ réfection du chemin de Pré Bouvet, très dégradé ;
- ♦ pour cet automne, pose de ralentisseurs et sécurisation des accès à l'école en diminuant la largeur de la voie et par suite, la vitesse ;
- ♦ coté patrimoine, le projet de restauration de la chapelle de Saint Sauveur, à l'état de ruine, est en bonne voie grâce aux deux Associations VielaJoie et Tous à Poêle, qui ont déjà fait leurs preuves au Mas de Girard, et se sont proposées pour ce nouveau défi.

Quant au projet d'un nouveau bassin d'eau potable au hameau de Barret le Haut, nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de demande de subvention. L'ancien bassin sera conservé car utile en cas d'incendie.

Un grand regret, l'incertitude concernant l'avenir du Comité des fêtes à qui l'on doit de superbes animations ; espérons que de nouvelles énergies reprendront très vite le flambeau !

Pour conclure cet édito, nous vous donnons rendez-vous les 18 et 25 juin à l'occasion des élections partielles afin d'élire les quatre conseillers manquants à notre équipe actuelle (voir détails et organisation de ces élections en page 4).

A. Armand & Y. Madiot



Chemin communal de Pré Bouvet, ou ce qu'il en reste...

Longeant les HLM et ensuite, le ruisseau du Rif, cette seconde partie de l'ouvrage n'avait plus de chemin communal que le nom.

De moins en moins carrossable, menacé par trois peupliers penchés plus que de raison sur le problème, il fallait agir !

La Routière du Midi consultée, a communiqué un devis raisonnable compte tenu de l'importance des travaux de réfection : près de 26.000 € HT.



Une aide substantielle du Département (50%) nous a permis d'envisager, enfin, cette remise en état attendue de longue date.

Reste un détail à régler avant les travaux : déboucher (en traversant ce chemin), une canalisation d'eau pluviale.

A noter qu'au passage, nos quatre peupliers ont été dans l'obligation de quitter les lieux...

Saga du Bassin de Barret le Haut, épisode sur-verse...



Régulièrement, la sur-verse du bassin d'eau potable de Barret le Haut se bouche et, dans les cas les plus graves, l'eau monte et inonde le local

empêchant tout relevé des données de suivi relatives à la qualité de l'eau et endommageant les vannes situées en contrebas. C'était le cas ces derniers mois.

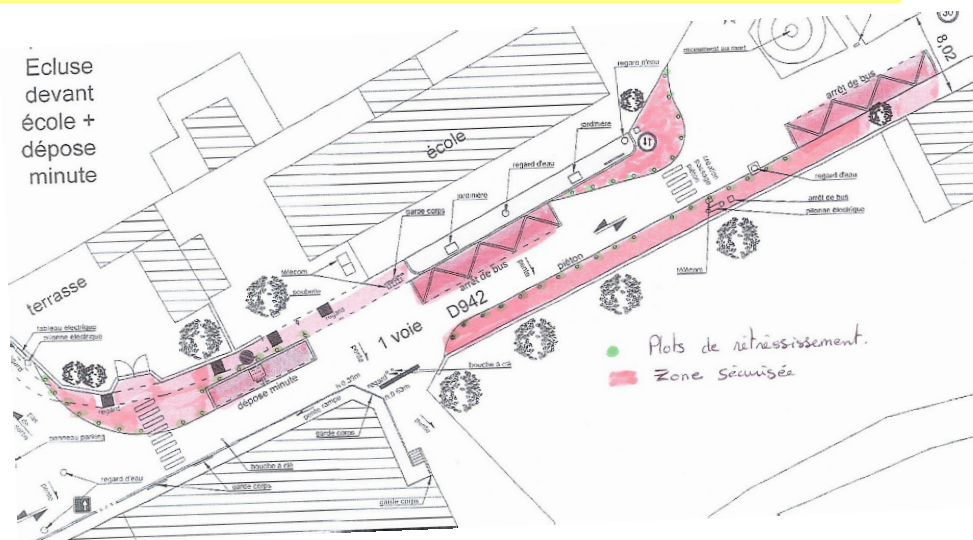
Diverses tentatives pour déboucher le tuyau de sortie de l'eau s'étant avérées insuffisantes, voire vaines, Jérôme Bernard a creusé un chenal pour accéder à l'origine du problème : des bouchons de résidus calcaires solidifiés bloquant toute sortie du trop-plein d'eau.

Le siphon de sol de l'évacuation a pu

être débouché mécaniquement et une nouvelle tuyauterie transversale a été créée afin de remédier à ce problème récurrent.



Projet ralentisseurs... à Barret, la vitesse c'est dépassé !



Compte tenu de la disposition du village, tout en longueur, il apparaît tentant pour les véhicules de tout poids et de toute puissance de ne « lever le pied » qu'à minima. Même le passage devant l'école n'incite pas

davantage les usagers à ralentir. Fort de ce constat, une réflexion est en cours pour contrarier cette tentation de la vitesse mais également pour sécuriser les abords de l'école .

Le schéma joint illustre cette démarche.

En résumé :

- ◆ remplacement des coussins berlinois par des ralentisseurs en dur,
- ◆ diminution de l'emprise voirie devant l'école matérialisée par des plots-plastiques blancs,
- ◆ panneaux de signalisation précisant la priorité aux véhicules en provenance de Séderon,
- ◆ deux arrêts-bus matérialisés au sol,
- ◆ une dépose minute.

Un premier devis chiffre ces travaux à 14.000 € environ, dont une part substantielle sera subventionnée par nos amendes routières !

POUR UNE GESTION COMMUNALE PARTICIPATIVE OUVERTE À TOUS...

Elections municipales partielles

**Nous partîmes 11, mais avant l'arrivée au port,
Ne fûmes plus que 7, car 4 s'en sont allés
Un prompt renfort il nous faut retrouver
4 vaillant(e)s combattant(te)s pour un commun effort !*

Au cours de ces 3 années de mandats, notre équipe municipale s'est vue réduite en deçà du nombre minimum de conseillers : avec un décès, un déménagement, un changement d'activité et une démission.

Selon l'article L.270 du Code Electoral, lorsque le conseil municipal a perdu le tiers de ses membres, des élections doivent être organisées en vue du remplacement des conseillers manquants.

Fort heureusement, la Préfecture a été d'une aide précieuse : le protocole des démarches à effectuer pour les

futurs candidats nous a été très précisément détaillé. Voici donc le déroulé de l'organisation de ces élections partielles :

1. Date limite pour recevoir les **nouvelles inscriptions sur les listes le vendredi 12 mai**
2. Dates de dépôt des **candidatures** en préfecture : **les 30, 31 mai et 1er juin** (1er tour), **les 19 et 20 juin** (2ème tour s'il y a lieu). **Le modèle de cerfa de candidature est à retirer en mairie**, ainsi que les modèles de mandats de dépôt et d'attestations spécifiques aux candidats européens ;
1. Dates des élections : les **dimanche 18 et 25 juin**.

Le Conseil Municipal invite les personnes désireuses de s'impliquer dans la vie communale à venir intégrer notre petite équipe et à proposer leur candidature avant le 30 mai.

** Un petit clin d'œil inspiré du poème de P. Corneille :
« Nous partîmes 500..... » : !*

Campagne de soutien des bibliothèques



aide au poste de bibliothécaire du département (à hauteur de 50% pendant trois ans) permettent d'alléger la prise en charge financière par les communes. En plus d'Ourres et de Barret-sur-Méouge, cette année la commune de Ballons a aussi contribué. Tout cela est donc plutôt positif et nous permet de nous projeter dans l'avenir de la vie culturelle de la vallée !

Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs qui ont marqué leur attachement à ces lieux de rencontres et de culture. Nous voilà donc en partie rassurés grâce à la pugnacité et aux démarches d'Aléxia, notre bibliothécaire, accompagnée par une équipe d'élu(e)s de Barret et d'Ourres qui ont uni leurs

efforts afin de sauver d'un naufrage annoncé nos deux bibliothèques intercommunales.

Réjouissons nous déjà devant cette bonne nouvelle, même si nous allons devoir encore batailler pour réellement pérenniser ce poste à long terme. Les dernières créations de l'atelier figurines consacrées à la Médiathèque, arrivent à point nommé pour fêter l'évènement !

Souvenez-vous, en décembre nous lançons un appel à soutien pour les bibliothèques fragilisées par la non-reconduction d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La campagne de soutien a porté ses fruits et a finalement permis de récolter **3400€** auprès des habitants de la Vallée. En complément, une subvention exceptionnelle de la CAF ainsi qu'une



LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE
15-21 MARS 2023

Notre structure participe à
La Fête du court métrage 2023 !

Retrouvez tous nos événements sur
lafeteducourt.com/evénements

Le cinéma s'invite à Barret ...

Pour la deuxième année, les Bibliothèques de la Méouge ont participé du 15 au 21 mars à la **Fête du court-métrage**. Soutenue par le Centre National du Cinéma, cette manifestation est un événement annuel qui a pour vocation de mieux faire connaître le format court au plus grand nombre. Cette année, les Bibliothèques proposaient 4 projections différentes dans plusieurs villages de la vallée, une pour le jeune public, 3 pour adultes, à Ourres, Ballons et Barret-sur-Méouge.

Rendez-vous Assistante sociale

À Laragne

Téléphonez à la
Maison des Solidarités
04 92 65 06 23

France Service

Une permanence pour vous
accompagner dans vos
démarches
administratives.

Uniquement sur rendez-vous
au 04 92 65 08 25
serres@france-services.gouv.fr

L'atelier du lundi « travaux d'aiguilles »

Passionnées de couture, tricot,
broderie, venez partager
vos savoir faire
les lundis après midi
Salle de la Méouge :
14 h - 17 h

L'atelier de la commission

Vie sociale et culturelle

déplacé au vendredi

Atelier fabrication
d'objets « déco du village »
ouvert à toutes et tous
Tous les vendredis après midi
Salle de la Méouge :
14 h - 17 h

Déchetterie relais Barret sur Méouge

Horaires d'ouverture :
Jeudi et samedi matin
8 h - 11 h 45

La Poste

Horaires d'ouverture :
mardi, jeudi, vendredi :
9 h 15 - 12 h
mercredi : 9 h 15 - 12 h
& 14 h - 16 h 15
1er samedi du mois :
9 h - 11 h 30

Permanence Mairie

Horaires d'ouverture :
Mardi 14 - 16 h
Jeudi 14 h 30 - 15 h 30
vendredi 10 h - 11 h 30
& 14 - 16 h

M. le Maire, Philippe PEYRE,
reçoit sur rendez-vous
Tel : 04 92 65 10 93

mairie.barretsurmeouge@wanadoo.fr

Documentaires ou fictions, films légers ou plus graves, poétiques ou plus expérimentaux, films et animations, la sélection était volontairement éclectique pour offrir un panorama de la création et des réalisateurs d'aujourd'hui ou redécouvrir quelques pépites comme « l'École des facteurs », de Jacques Tati. Le 21 mars, à Barret-sur-Méouge, la projection a eu lieu dans la salle Chanteduc (ancienne salle de restauration de l'auberge, rebaptisée), en partenariat avec les aubergistes qui, pour l'entracte, avaient préparé un beau buffet. Une vraie soirée cinéma fort appréciée du public qui était au rendez-vous.

L'envol du Phénix, le cinéma itinérant de Laragne à Barret !

Une première à Barret sur Méouge : nous avons eu le plaisir d'accueillir par deux fois, le 2 mars et le 6 avril 2023, le cinéma le Phénix de Laragne dans la grande salle de l'auberge. Ce beau projet a vu le jour

grâce à la mairie qui a investi 240€ pour les 6 projections tout public et l'école 385€ pour les 4 projections scolaires. Des films récents étaient proposés pour toutes les tranches d'âge : 5 séances par journée de projection ! Nous espérons pouvoir réitérer ce projet l'année prochaine et d'ici là, grâce à une subvention de la Région, la salle devrait être équipée de rideaux occultants anti-feu et de chaises supplémentaires. Nous remercions les bénévoles qui ont aidé à installer et désinstaller le matériel, car sans eux ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Mais ce n'est pas tout : le 15 avril, en partenariat avec l'auberge de La Méouge et les Bibliothèques, l'Espagne était à l'honneur avec la projection du film Truman, dans le cadre du cycle Espagne. Quel luxe... et quel plaisir de pouvoir boire un verre, se délecter de quelques trésors du cinéma et déguster une bonne pizza, tout cela dans la même soirée et à côté de chez soi !

Tempête à la cantine scolaire !

Quelques lutins rebelles se sentant investis d'une mission d'animation lors des repas de la cantine, ont contraint le maire, Philippe Peyre, à une intervention diplomatique-ferme pour rappeler aux trublions quelques règles de base de bonne conduite à table. Cette intervention accompagnée de quelques aménagements proposés par le personnel encadrant ont permis depuis lors de retrouver une ambiance plus paisible. Nous souhaitons également la bienvenue à Ann Schmidtke qui remplace, à la cantine et au ménage, Charline Brun en congé de maternité dans l'attente d'un heureux événement.

Nos chers disparus...

Depuis le dernier bulletin, trois de nos « anciens » nous ont quittés :

- Le 22 janvier nous apprenions le décès de **Jacques Bernard**, et le 26, nous l'avons accompagné au cimetière. Une foule nombreuse venue des villages de la vallée, de Val-Buech-Méouge et d'ailleurs, ont prouvé à tous, s'il en était besoin, que Jacques (Jacquy pour ses amis), était un personnage de notre village. Maçon talentueux et expérimenté, on lui doit quelques-unes de nos plus belles maisons récentes.
- Ce même 26 janvier, nous apprenions la disparition de **Christiane Magneau**, discrète locataire des HLM, qu'une longue maladie retenait depuis longtemps chez elle.
- Enfin, le 15 février c'est **Roger Aubert** qui nous quittait à son tour à l'âge de 78 ans, emporté par la maladie. Très investi dans la vie du village, il a durant de nombreuses années, cumulé deux fonctions au sein de la commune : 1er adjoint au Maire durant trois mandats, dont le dernier écourté suite à des problèmes de santé et, d'autre part, responsable du Comité des fêtes durant cette même période où il a été particulièrement actif et créatif pour animer et faire vivre notre village, qu'il s'agisse des fêtes votives, des feux d'artifice, ou de toutes autres idées permettant la convivialité au sein du village. Nous adressons à toute sa famille tout notre soutien et nos remerciements pour ces longues années au service de la commune.

Directeur de publication : Le Maire

Comité de rédaction et photos : l'équipe municipale. Imprimé par nos soins